

L'inclusion scolaire



MERCREDI 26 MARS 2014

CORINNE PETERSEN CPC ASH 67

Plan de la formation

- Accueil
- Tour de table
- Loi du 11 février 2005
- La refondation de l'école
- Qu'entend-on par inclusion?
- Quels sont les facteurs favorables à l'inclusion?
- Un exemple de mise en œuvre : témoignage de M Benoild et de M Cornus

Qu'entendez-vous par handicap?

La loi du 11 février 2005

Ce que dit la loi du 11 février 2005

- Loi votée à l'unanimité pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.
- Loi qui implique plusieurs ministères.

Une nouvelle conception du handicap

- Définition du handicap :

« Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de la santé invalidant »

Loi n° 2005-102

Une nouvelle conception du handicap

« Tout enfant, tout adolescent présentant un handicap est inscrit dans l'école ou l'établissement le plus proche de son domicile, qui constitue son établissement de référence »

La refondation de l'école

La loi du 8 juillet 2013

- est réaffirmé:

- le principe d'inclusion scolaire : il convient de promouvoir une école inclusive pour scolariser les enfants en situation de handicap et à besoins éducatifs particuliers en milieu ordinaire. Le fait d'être dans la classe n'exclut pas de bénéficier d'enseignements adaptés et est, pédagogiquement, particulièrement bénéfique. Cette scolarisation au sein de l'école ou de l'établissement permet aussi aux autres élèves d'acquérir un regard positif sur la différence.
- des dispositions concernant :
 - la formation des enseignants,
 - la coopération entre l'éducation nationale et les établissements et services médico-sociaux
 - la formation aux outils numériques des élèves accueillis au sein des établissements et services médico-sociaux.

Qu'est-ce que l'inclusion?

L'inclusion c'est...

« L'inclusion ne se limite pas à la simple présence physique d'un élève à besoins spécifiques en enseignement ordinaire, mais concerne également et surtout les mesures que l'école ordinaire met en place pour favoriser l'apprentissage et la socialisation de cet élève. Cela implique, bien entendu, la mise en place d'une différenciation, d'adaptation et de modifications raisonnables qu'il convient de justifier. »

Philippe Tremblay, *Inclusion scolaire dispositifs et pratiques pédagogiques*, De Boeck, p 5, 2012

Quels sont les facteurs favorables à l'inclusion?

Un cadre pour l'inclusion

- lorsque l'élève est en ULIS : l'inclusion peut être prévue par le PPS et elle est inscrite dans les textes de référence du dispositif
- lorsque l'élève est en classe externalisée : l'inclusion peut être prévue par le PPS et encadrée par la convention tripartite
- lorsque l'élève est en ESMS : l'inclusion peut être prévue par le PPS
- en ESS rappel du parcours de l'élève qui conduit à proposer une inclusion. Sont invités :
 - les parents et peut-être l'élève
 - l'établissement qui accueille actuellement l'élève
 - les professionnels qui accompagnent l'élève
 - l'ERH
 - l'établissement partenaire ou de référence qui va accueillir l'élève
 - le RASED
 - l'IEN de la circonscription et l'IEN ASH

Un cadre pour l'inclusion (suite)

- Se poser la question des fondements et des limites de la scolarisation spécifique (par rapport à l'ordinaire)
- Élaboration d'un projet d'inclusion pour atteindre des objectifs en lien avec le Socle commun :
 - de socialisation : privilégier la tranche d'âge, le type de pédagogie ou le projet de classe en cours
 - d'acquisition de compétences : privilégier le niveau scolaire et penser à l'intérêt particulier pour une discipline
- Avant une inclusion individuelle possibilité de faire des inclusions collectives : activités et sorties communes, rencontres festives, inviter les élèves de classes ordinaires dans les ESMS...
 - permet de multiplier les échanges entre les élèves
 - permet aux enseignants d'échanger sur les pratiques et la connaissance des troubles et de leurs répercussions

Les invariants d'un projet d'inclusion

- Les éléments du projet de l'élève :
 - les besoins (points d'appui et points à améliorer)
 - les objectifs poursuivis et les principales compétences à développer (en lien avec ceux du groupe classe d'accueil)
 - les moyens
 - les difficultés prévisibles
 - l'évaluation
- Les éléments de contractualisation entre les partenaires, en précisant :
 - la répartition des tâches (collaboration et responsabilité partagée)
 - les modalités du travail en équipe (rythme des concertations)
 - les modalités d'ajustement (quelle souplesse, qui prévenir...)

Les invariants d'un projet d'inclusion (suite)

- le cadre de l'emploi du temps de l'élève, en précisant :
 - la quotité, la durée, l'échéance
 - l'organisation (transport, récréation, absence de l'enseignant ou de l'élève)
 - les aides extérieures
- l'évaluation de l'inclusion :
 - du point de vue de l'élève
 - du point de vue de l'enseignant
- attention : en cas d'inclusion multiple :
 - pour les élèves déficients cela les rassure d'être au moins à 2 dans la même classe
 - pour les élèves ayant un trouble du comportement cela peut être compliqué

Des outils à l'inclusion

Prénom des élèves	Objectif(s) visé(s)	Points d'appui	Difficultés possibles dans les différentes étapes de la séquence d'apprentissage	Les adaptations ou aides possibles	Bilan / évaluation

NOM : _____ Prénom : _____ Date de naissance : ____/____/____

Niveau de la classe d'intégration	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	CLIS
Nom de l'enseignant de la classe						

EMPLOI DU TEMPS ET PERIODE

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI	
8h30					L'élève colorie les moments de la semaine où il participe à une intégration
9h00					
10h20					
11h00					
13h30					
14h00					
15h15					

Période :

SUIVI ET BILAN :

OBJECTIFS ET COMPETENCES ENVISAGES

Domaine d'activité	Compétences visées
Maîtrise du langage et de la langue française	
Maîtrise de langue oral (dire)	
Lecture (lire)	
Production de texte (écrire)	
Activités graphiques	
Observation réfléchie de la langue	
Mathématiques	
Connaissance des nombres	
Calcul	
Résolution de problème	
Espace et géométrie	
Grandeur et mesure	
Vivre ensemble	

ORGANISATION MATERIELLE

Matériel de l'élève	Déplacement

CONTRAT D'INTEGRATION

Je serai intégré(e) dans la classe de.....

Je m'engage à respecter les règles de vie et d'accueil de la classe : enseignants, élèves et matériel.

Après chaque intégration et à chaque fois que j'en ai besoin, je participerai à un entretien individuel pour faire un bilan avec ma maîtresse.

Signature de l'élève :	Signature de l'enseignant(e) de CLIS :	Signature de l'enseignant de la classe d'accueil :	Signature du directeur :	Signature du tuteur :

INCLUSION SCOLAIRE 20../20..

Nom :	Date de naissance : / /
Prénom :	Classe d'inclusion :
Période d'inclusion:	Discipline :
Coordonnateur :	Enseignant d'accueil:
Modalités d'inclusion (période, plage horaire):	

	Reussites et difficultés
Lecture et expression orale	
Production d'écrits	
Autres éléments à prendre en compte	

Objectifs à atteindre (en lien avec le Socle Commun)	Adaptations Pédagogiques Spécifiques
	Tutorat : faire raccompagner lors des premiers cours par un autre élève après la séance
	Accompagnement par l'AVS (qui assiste au cours)
	Trace écrite adaptée : réduite, photocopiée, copie agrandie, recopiée en ULIS,
	Evaluation adaptée orale, en classe de référence, en ULIS, QCM, avec temps supplémentaire.....
	Grille d'évaluation spécifique (cf doc proposé à la rentrée)

Compétences du Socle commun		
Paliers	Domaines	Items

Elève :

Bilan 1 ^{ère} période réalisé le :		A	EVA	NA
Attitude durant l'inclusion	Objectifs à atteindre			
Autonome ☐				
Sociable ☐				
Respectueux ☐				
Motivé ☐				
Assidu ☐				
Passif ☐				
Actif ☐				
Remarques pour le bulletin :		Note éventuelle :		
Conclusions et modalités à revoir		Signatures		
		Enseignant d'accueil	Enseignant d'ULIS	
Bilan 2 ^{ème} période réalisé le :		A	EVA	NA
Attitude durant l'inclusion	Objectifs à atteindre			
Autonome ☐				
Sociable ☐				
Respectueux ☐				
Motivé ☐				
Assidu ☐				
Passif ☐				
Actif ☐				
Remarques pour le bulletin :		Note éventuelle :		
Conclusions et modalités à revoir		Signatures		
		Enseignant d'accueil	Enseignant d'ULIS	
Bilan 3 ^{ème} période réalisé le :		A	EVA	NA
Attitude durant l'inclusion	Objectifs à atteindre			
Autonome ☐				
Sociable ☐				
Respectueux ☐				
Motivé ☐				
Assidu ☐				
Passif ☐				
Actif ☐				
Remarques pour le bulletin :		Note éventuelle :		
Conclusions et modalités à revoir		Signatures		
		Enseignant d'accueil	Enseignant d'ULIS	

Témoignage de M BENOILID et de M CORNUS

LE TUTORAT

Quelques ressources

- site de l'ASH : <http://www.circ-ienash67.ac-strasbourg.fr/>
- Niki Elloit, Elaine Doxeyet Val Stephenson, *L'école inclusive*, Chenelière Education, 2009
- Philippe Tremblay, *Inclusion scolaire dispositifs et pratiques pédagogiques*, De Boeck, 2012
- Dossier INSHEA, *Dispositifs innovants de l'école inclusive*, avril 2013